

**Objet de la réunion de travail :**

*L'objectif de ce premier atelier thématique était de réaliser, sur la base des données existantes, le diagnostic environnemental de la communauté de communes.*

**Déroulement de la réunion de travail :**

*6 groupes de travail ont été formés répartis en 6 thèmes relatifs à l'environnement :*

- Faune et biodiversité,
- Boisements,
- Bocage,
- Sites naturels et habitats
- Trame bleue,
- Risques et nuisances.

*Sur la base de cartes préalablement réalisées par le bureau d'études reprenant l'ensemble des données existantes pour chacun des thèmes, les groupes de travail ont été invités à compléter ces données et s'exprimer librement sur les enjeux connus/vécus/ressentis sur le territoire.*

*Le présent compte-rendu synthétise les apports de cet atelier thématique.*

**Synthèse**

Thèmes	Apports
Faune et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des secteurs à fort potentiel en terme de biodiversité : forêt de Paimpont, vallée de la Chèze, barrage de la Chèze, vallée du Serein, vallée de la Rohuel,</li> <li>- Présence de la loutre à Bréal et Montfort (forges),</li> <li>- De nombreuses zones de contact et collisions identifiées à prendre en compte pour l'élaboration de la trame verte et bleue,</li> <li>- Problématique de continuité entre Morbihan/Ille-et-Vilaine liée aux clôtures au sein des massifs forestiers (pour la chasse).</li> </ul>
Boisements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrimoine forestier dense (forêt de Paimpont),</li> <li>- Préservation du patrimoine forestier : un enjeu pour la biodiversité, la préservation de la TVB et le maintien de la qualité de l'eau (enjeu AEP),</li> <li>- La diversité des propriétaires (principalement privés) conduit à une diversité de l'entretien, de l'état sanitaire des boisements et donc de leur biodiversité,</li> <li>- Une diversité des essences (feuillus et résineux) mais roche mère relativement pauvre =&gt; Problème pour l'alimentation des filières,</li> <li>- Massif ancien : atout pour la biodiversité. Seule population de cerfs d'Ille-et-Vilaine,</li> <li>- Vulnérabilité des massifs face au risque incendie,</li> <li>- Nécessité de concilier économie/ biodiversité/activités (chasse, tourisme),</li> <li>- Favoriser les documents de gestion durable,</li> <li>- Importance de la protection des petits boisements (inférieurs à 1 hectare) car les grands massifs (souvent identifiés en EBC dans les documents d'urbanisme) bénéficient d'une protection au titre du Code forestier (leur protection en EBC peut parfois s'avérer contraignante pour l'entretien),</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'importance des forêts privées pose le problème de leur accessibilité pour les autres usages (tourisme), voire de la circulation des espèces (massifs clos). Il y a cependant des conventions de passages inscrites au PDIPR (sur une partie de l'année uniquement).</li> </ul>
Bocage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire incomplet (notamment au Sud du territoire),</li> <li>- Bocage dense mais vieillissant,</li> <li>- Un entretien trop drastique du linéaire. Nécessité de former davantage les propriétaires et exploitants,</li> <li>- Zones à affleurements rocheux : moins favorables aux programmes de replantation du bocage (reprise plus difficile),</li> <li>- L'EPTB-Vilaine travaille sur un guide méthodologique pour la réalisation des inventaires bocagers.</li> </ul>
Sites naturels et habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux pôles majeurs : A l'Ouest : forêt de Paimpont, tourbières ; A l'Est : Vallées/landes</li> <li>- Deux secteurs remarquables à préserver : Vallée du Serin, vallée du Rohuel</li> <li>- De nombreuses prairies naturelles sur Saint-Thurial</li> <li>- Landes sur : St Maxent, St Thurial, Bréal</li> <li>- Un diagnostic du territoire doit être réalisé par la station biologique</li> <li>- Site Natura 2000 : Landes intéressantes mais plus d'usages donc risque de fermeture et donc de perte de biodiversité</li> <li>- ENS potentiels et APB (Arrêté de protection du biotope) à compléter sur carte</li> </ul>
Trame bleue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un chevelu fin pouvant représenter une contrainte pour le maintien de la qualité de l'eau, notamment au regard de l'assainissement (problème de dilution),</li> <li>- Les digues et barrages représentent, en plus d'un risque, une rupture de continuité de la trame bleue.</li> <li>- Des variations de qualité entre l'Est et l'Ouest du territoire,</li> <li>- Importance du PPC du barrage de la Chèze,</li> <li>- AEP : Enjeu majeur de maintien de la qualité de l'eau sur le territoire.</li> </ul>
Risques et nuisances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire équilibré : zones préservées/zones soumises aux nuisances,</li> <li>- Plusieurs sources de risques et nuisances : barrage, gaz, RN24, digue, PPRi</li> <li>- Risque inondation à Plélan-le-Grand (pont du Secret)</li> <li>- Problématique liée à la STEP (nécessité de mise en conformité),</li> <li>- Risque lié à la qualité des eaux (nitrates, phosphore, phytosanitaires,...).</li> </ul>